



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 3 novembre 2021

- Economie -

Carole Delga : « Je demande au Tribunal de prolonger le délai de dépôt des offres pour sauvegarder la SAM »

La nouvelle mobilisation des salariés et élus locaux prévue demain est le symbole de l'importance de la sauvegarde de cette entreprise historique de Vivez et du soutien des acteurs locaux aux employés de l'usine et à leurs familles. À ce titre, la présidente de Région, Carole Delga, demande qu'un délai supplémentaire soit accordé aux potentiels repreneurs pour finaliser leur proposition en lien avec l'État et les collectivités territoriales. Cela implique le report du dépôt des offres, attendues dans moins de 15 jours, ainsi que celui de la cessation d'activité prévue au 10 décembre.

« Depuis plusieurs mois, la Région est mobilisée pour accompagner la reprise de l'entreprise SAM. Je le redis ici, nous actionnerons tous les leviers régionaux, qu'il s'agisse de nos aides à la reprise, mais également celles consacrées à la recherche et développement ou encore à la participation au capital pour soutenir l'offre du repreneur, quel qu'il soit.

Mais l'équilibre de l'offre ne peut être assuré sans un engagement clair de la part de Renault d'honorer ses commandes. Leur volume qui a été annoncé au printemps dernier devant les salariés de la SAM doit être garanti, et je demande à l'État de s'en assurer rapidement pour viabiliser tout projet de reprise.

Dès la semaine prochaine, la Région sera à l'initiative d'une réunion de travail avec Patrick Bellity qui vient de manifester le maintien de son intérêt. Nous pourrions ainsi affiner les aides que peut apporter la Région pour soutenir son projet. Ce travail, mérite le report de la décision du Tribunal de Commerce de quelques semaines.

Je sais combien les salariés et leurs familles souffrent du doute quant à l'avenir de leur entreprise et de leur emploi. Cependant, il est important, pour éviter toute cessation d'activité en décembre prochain, de se donner toutes les chances de voir naître un projet qui repositionnera SAM comme une entreprise d'avenir, l'un des fleurons de notre territoire. », a déclaré Carole Delga.

Contact presse :

Coralie Momboisse : coralie.momboisse@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 - Port. : 07 88 56 06 42

service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)